

les trois défis de l'Algérie

Le premier mur d'Alger que l'on aperçoit en quittant l'aéroport de Dar El Beida porte encore en grosses lettres de goudron noir une inscription que ni le temps, ni le vent chargé de sable et de sel qui souffle de la mer ne sont parvenus à effarer : « O.A.S. ». Les souvenirs mêmes que cela évoque imposent à celui qui découvre l'Algérie dans la deuxième décennie de sa révolution de bien évaluer l'aune à laquelle il va mesurer les réalisations des dix premières années de l'indépendance et les choix de la jeune nation en marche vers cet horizon, auquel se réfèrent tous les responsables, des années 1980.

On peut contester, en discutant des théories du développement, les priorités accordées à l'industrie lourde dans un pays à forte dominante agricole : mais sait-on l'état de l'agriculture en 1962, entièrement dévastée par la politique de la « terre brûlée » qui n'avait rien d'une image ? On peut critiquer les privilèges accordés aux cadres et aux techniciens, au nom du socialisme et de l'égalité, mais sait-on que l'analphabétisme affecte encore une fraction importante de la population adulte et que l'économie algérienne manque cruellement d'ingénieurs et de techniciens ? Faut-il enfin juger l'expérience socialiste algérienne d'après nos programmes et nos manifestes ? On sent bien, à travers ces quelques questions, la double nécessité de laisser au vestiaire nos critères européens et de bien avoir en mémoire le point de départ de juillet 1962, l'état dans lequel la France a laissé son ancienne colonie : les dirigeants algériens avaient-ils, à cette époque, la possibilité de faire des choix véritables ? Il ne s'agit pas pour autant de refuser de juger ou d'interroger la voie algérienne vers le socialisme : depuis les premiers mois de 1973, le pays bruisse de projets. Révolution agraire, charte de la gestion socialiste des entreprises, tels sont les piliers d'une orientation nouvelle qui se fait sur la base d'une économie dont le décollage semble en bonne voie.

Ces piliers sont loin d'être totalement édifiés : on vient à peine d'en poser la première pierre. Plus que des réponses ils apportent des questions : celles que ce dossier vous invite à poser avec nous.

Jean-Francois MERLE.

● la révolution agraire, phase II

Sur la route d'Oran à Mostaganem, un camion emporte des jeunes gens, étudiants ou lycéens, qui agitent des drapeaux vert et blanc frappés du croissant et de l'étoile rouge : ce sont les volontaires de la révolution agraire. Dans le complexe industriel d'Arzew, le responsable de la section syndicale de la toute nouvelle unité de raffinage de la SONATRACH distribue à ses adhérents une circulaire les invitant à se porter volontaires pour aller aider les paysans qui, « à cinquante kilomètres de notre entreprise vivent encore dans une misère indescriptible ». Le succès de la révolution agraire, qui vient d'entrer dans sa seconde phase, est une des priorités de l'heure.

A l'heure actuelle, l'agriculture algérienne repose sur, d'une part le secteur socialiste, composé de 2.000 domaines autogérés et coopératives d'anciens

moudjahidine (anciens combattants) assurant 40 % du revenu agricole, et d'autre part du secteur privé moderne et archaïque, qui est partagé en quelque six cent mille exploi-

tations fournissant 60 % du revenu agricole. Le secteur socialiste, qui s'est développé en 1962 sur les terres abandonnées par les colons, contrôle déjà les meilleures terres, celles des plaines de la Mitidja et de l'Oranais. Le secteur privé, lui, connaît des disparités considérables, entre d'une part les 75 % de ruraux qui possèdent chacun moins de 10 hectares et d'autre part les 10 % qui possèdent plus de 50 hectares. Ce sont ces derniers (le secteur privé moderne) qui sont visés par la révolution agraire.

La première phase de la révolution agraire a consisté en la répartition aux paysans pauvres ou aux ouvriers agricoles des terres publiques appartenant aux domaines, aux communes, aux tribus (**terres arch**) : ce million d'hectares a permis de former 2.000 coopératives regroupant quelque 60.000 « **attributaires de la révolution agraire** ». La seconde phase consiste dans le don volontaire au Fonds National de la Révolution agraire de lots de terre qui seront ensuite répartis entre les « **coopératives de la révolution agraire** ». Chaque jour, la presse publie les noms et les dons de ceux qui franchissent ainsi le pas entre l'agriculture privée et l'agriculture socialiste : alors que cette deuxième phase n'est entrée en application que depuis quelques mois, c'est près de 80.000 ha qui ont déjà été remis au F.N.R.A. et même les observateurs les plus critiques du régime assurent qu'il n'y a nullement de pressions exercées pour le groupement en coopératives. Ils ajoutent d'ailleurs avec une pointe d'ironie que la possibilité offerte aux donateurs de se reconverter dans le secteur industriel n'est peut-être pas étrangère à l'empressement de certains.

Quoi qu'il en soit, dans la mesure où la troisième phase (qui doit intervenir, ultérieurement) visera à la nationalisation limitant les grosses propriétés et à la nationalisation des terres de ceux qui, n'exploitant pas directement, sont réputés « absentéistes », on voit mal pour le pouvoir algérien l'intérêt qu'il y aurait à utiliser la contrainte, dans la seconde étape. « **Pour le fellah**, expliquait M. Ali Ammar, responsable du département Etudes et Conception du F.L.N., **la notion de terre et de patrie sont intimement liées, elles s'expriment dans le même mot : « bled », ce qui explique le lien étroit entre le problème agraire et la lutte de libération nationale** ». D'où le refus d'une collectivisation globale et immédiate des terres, avec l'insuccès qu'elles

ont connu dans les pays de l'Est, par exemple ; la révolution agraire ne supprime d'ailleurs pas la propriété privée des moyens de production, explique le préambule précédant le décret 71-73 portant révolution agraire : « **mais elle supprime l'exploitation de l'homme par l'homme** » en limitant la propriété privée à ce qu'un paysan peut cultiver par lui-même, sur la base d'un revenu fixe (équivalent à 3.600 F par an) avec une pondération régionale déterminée dans chaque **wilaya** (préfecture).



Les volontaires de la révolution agraire

faut-il pavoiser ?

Pourtant, les dirigeants algériens veulent faire de cette opération une **révolution agraire**, transformant radicalement les modes de vie et de travail dans les campagnes, et non une simple redistribution des terres. « **La différence**, dit M. Abdelaziz, directeur de la révolution agraire au ministère de l'Agriculture, **se trouve dans le mode de gestion coopératif, dans l'organisation au niveau des communes de coopératives polyvalentes de services (engrais, machines agricoles), dans la création de villages-pilotes regroupant plusieurs coopératives...** ». Cette extension du secteur socialiste agricole pose donc le problème de l'harmonisation entre les nouvelles coopératives de la révolution agraire

et les domaines autogérés existant actuellement.

Le secteur socialiste agricole connaît lui aussi ses difficultés et ses problèmes : les assises du secteur autogéré se sont tenues au Palais des Nations d'Alger dans la seconde semaine d'avril. Les critiques y ont été nombreuses à rencontre des hauts fonctionnaires du ministère de l'Agriculture et des offices de commercialisation venus se justifier. Critiques d'ailleurs largement reprises dans la presse : **« Pour la troisième fois, les travailleurs du secteur socialiste viennent demander des comptes à Alger. Rien ou presque n'a changé depuis la première rencontre. Les mêmes griefs sont reprochés aux offices et administrations prestataires de services. Avec parfois un détail loufoque, pénible aussi, comme cette livraison d'une moissonneuse-batteuse à un domaine à vocation agrumicole »**, écrit l'hebdomadaire Algérie-Actualité sous le titre **« Faut-il pavoiser ? »**. En effet, les travailleurs de l'autogestion ont l'impression d'être étouffés par le carcan bureaucratique des structures étatiques qui assurent la commercialisation des produits et la prestation des services, et les nouveaux coopérateurs de la révolution agraire sont un peu échaudés à l'idée de connaître un sort identique.

Les responsables du Parti et du gouvernement sont conscients de ces problèmes, d'ailleurs largement débattus lors des assises. M. Larbi Youssef, responsable du Département Organisation du FLN, admettait les dangers qu'il y avait à mettre sur pied des sociétés nationales plus poussées dans leur intégration que dans le secteur capitaliste. Mais **« il fallait, ajoute-t-il, éliminer le secteur privé de l'environnement amont et aval du secteur socialiste »**. Un des remèdes à ces carences, précise-t-il encore, réside dans **« le contrôle des élus des travailleurs du secteur socialiste sur ces offices »**. Propos que l'on pourrait commenter par la conclusion de l'article déjà cité d'Algérie-Actualité : **« Ce qui est positif, mais avant de pavoiser, il convient d'attendre l'application effective de ces mesures »**.

Les problèmes de fonctionnement ne sont pas les seuls du secteur agricole. A voir l'importance et la haute technicité des réalisations industrielles, on est en droit d'interroger les dirigeants algériens sur le risque qu'ils prennent

de créer une coupure entre le monde des villes et de l'industrie, relativement aisé, assuré d'un emploi, déjà tourné vers l'an 2.000, et un monde rural, prisonnier de l'archaïsme technique et des mentalités, qui ne parviendrait pas à décoller du sous-développement.



Élections dans un domaine autogéré

« sans le voir »

C'est au niveau des individus eux-mêmes que se trouve la réponse, estime-t-on à Alger ; plus que des crédits, c'est un brassage permanent des hommes et des mentalités qui évitera cette coupure dont le danger est effectivement ressenti, **« Il ne faudrait pas »**, nous disait Chérif Belkacem, membre du Conseil de la Révolution et ministre d'Etat, **« que l'ouvrier de l'industrie passe à côté du fellah comme le pied-noir à côté de l'arabe : sans le voir »** ; les stages effectués en milieu rural par les jeunes du service national et du service civil, ceux particuliers auxquels sont astreints les futurs cadres et en particulier les membres

des professions libérales, sont de nature à favoriser ces contacts et ces liens.

Il faut enfin signaler les efforts particuliers qui ont été accomplis en faveur des wilayas les plus déshéritées, notamment celles du désert, qui bénéficient généralement de conditions de consommation équivalentes à celles des villes.

La révolution agraire engage l'Algérie dans un pari qui ne fait que commencer : la création des nouveaux villages où les habitants regroupés pourront bénéficier des facilités d'exploitation, d'équipement, de formation impossibles à assumer pour l'économie algérienne dans une

structure d'habitat dispersé sera l'un des éléments essentiels de ce pari. 1.000 sont prévus pour l'ensemble du plan qui commence, dont 100 pour 1973 répartis dans toutes les wilayas. Si les investissements publics ne sont dirigés qu'à 15 % vers l'agriculture (contre 45 % vers l'industrie), la mobilisation humaine, celle des ouvriers et des étudiants, semble être toute entière mise au service du monde agricole : et là où l'observateur étranger s'attache surtout à déceler les risques et les dangers, il s'entend répondre que cette mobilisation n'est sûrement pas le moindre des atouts de ce pari agraire.

● *vers le pouvoir aux travailleurs ?*

Il est un peu voûté, comme impressionné par sa charge, un peu timide et hésitant ; il est âgé d'une trentaine d'années et dessinateur dans l'un des bureaux de la S. N. Metall (Société Nationale de Métallurgie), la première entreprise où la nouvelle charte de la gestion socialiste des entreprises a été mise à l'essai. Il est président de « l'assemblée des travailleurs », c'est-à-dire du conseil élu par l'ensemble du personnel de l'unité, et les nouveaux textes en font une sorte de nouveau PDG pour tout ce qui concerne la politique générale de l'unité...

LES bouleversements institutionnels qui affectent l'industrie ne sont pas moins grands que ceux qui changent les structures agraires : la charte prévoit l'élection dans toutes les entreprises du secteur socialiste (la majeure partie de l'industrie sauf pour le bâtiment et les travaux publics) « d'assemblées de travailleurs », élus par le « collectif des travailleurs » (l'ensemble du personnel) pour prendre en charge, au travers de cinq commissions statutaires, l'ensemble des problèmes financiers, de formation, d'oeuvres sociales et culturelles, d'hygiène et de sécurité, de discipline. Ces assemblées comprennent de 7 à 25 membres selon la taille de l'unité, les élections ont lieu chaque année à bulletin secret sur une liste comprenant deux fois plus de candidats que de postes à pourvoir, les membres en sont rééligibles ; pour être candidat, il faut obligatoirement être syndiqué à l'U.G.T.A. (depuis

au moins un an) et en général être militant du F.L.N.

A la S.N.Metall où a été mise en place la première des assemblées du nouveau système, 90 % des travailleurs sont syndiqués. Il y avait 46 candidats à la candidature, 22 ont été retenus par une commission des candidatures composée de deux représentants du parti, deux du syndicat, deux de la direction, et 11 ont finalement été élus. La plupart sont chefs de service et l'assemblée ne comprend que 50 % d'ouvriers alors qu'ils représentent les trois-quarts du personnel, mais il y a un taux d'analphabétisme dans leurs rangs qui dépasse les 50 %. L'Assemblée ainsi élue se confond avec le Conseil syndical et le Président est en même temps secrétaire syndical (le texte de la charte dit : « **Le secrétaire de la section syndicale est éligible à la présidence de l'assemblée**

des travailleurs »...) mais sur les onze unités que comporte l'entreprise, il y a trois assemblées où ce cumul n'existe pas.

l'exercice du pouvoir

A travers les commissions, et notamment la commission économique et financière, les représentants des travailleurs sont associés à l'ensemble des problèmes de production, à la gestion courante et notamment à la conclusion des marchés. Ces commissions qui se réunissent chaque semaine peuvent avoir une activité certaine et contrôler le directeur dont l'autorité était jusque-là sans partage.



Un prodigieux développement industriel

A ceux qui restent sceptiques devant cette démocratisation venue en quelque sorte du sommet, on répond qu'il ne faut pas vouloir des choses contradictoires, et notamment que les travailleurs, dont la formation reste très limitée, ne prendront pas de part effective à la gestion s'ils n'y sont pas d'abord associés. Ce contrôle populaire, disait Larbi Youssef, est formateur politiquement : « il faut mettre un terme à l'omnipotence de **la direction, il faut habituer les technocrates à se mettre sous le contrôle des travailleurs. Dans une première période, nous n'avions pas le choix, il fallait que les usines tournent ; maintenant, et c'est là le rôle du parti, il faut faire prendre conscience aux masses populaires pour qu'elles accèdent à l'exercice du pouvoir** ».

On peut aussi s'inquiéter de la confusion que ces nouvelles structures vont engendrer en associant aussi étroitement le syndicat à la

gestion de l'entreprise : ne risque-t-il pas de perdre sa force de contestation et la confiance des travailleurs ? La réponse des dirigeants de l'U.G.T.A. sur ce point est dépourvue d'ambiguïtés « **nous sommes un syndicat au pouvoir** ». S'ils ne contestent pas les fondements du régime, ils refusent également la collaboration soumise ; il reste des revendications des travailleurs, sur l'établissement d'une grille unique des salaires au plan national par exemple, c'est notre rôle de syndicat de les faire aboutir en négociant avec le Parti et le gouvernement.

On retrouve à tous les niveaux de direction du pouvoir algérien cette même démarche pragmatique : il faut adapter ce que nous avons hérité de la situation d'après l'indépendance en fonction des données concrètes et non pas d'après des schémas. Partout en Algérie vous constaterez la même attitude, disait un des responsables du ministère de l'Information et de la Culture : la pratique d'abord, la théorie ensuite. « **Nous sommes conscients d'avoir mis sur pied des monstres** », disait encore Chérif Bel-kacem ; - **regardez une société de la puissance de la SONATRACH, par exemple ; mais il fallait à tout prix éviter de subir le sort du Dr Mossadegh (1). Et la nationalisation des hydrocarbures a été un succès, un puissant ballon d'oxygène pour l'économie algérienne. Mais s'il faut corriger, nous corrigerons** ».

La mise en place des structures nouvelles dans l'industrie et l'agriculture, la préparation du 2^e plan quadriennal : c'est un peu l'heure des corrections, 10 <ans> après l'indépendance et 10 <ans> avant cet horizon 1980 qu'évoquent tous les dirigeants. L'objectif majeur de ces années 80 est la possibilité de donner un emploi par famille à tous les Algériens, ce qui passe par la création de 200.000 emplois en dehors de l'agriculture. La planification est une des armes essentielles de ce développement ; pourtant, elle est loin d'être systématisée et les « cellules de planification » ne sont pas encore toutes mises en place dans les entreprises ou les communes. Au Secrétariat d'Etat au plan, on sait qu'il reste beaucoup à faire en ce domaine pour aboutir à une réelle décentralisation des décisions, qui puisse permettre une discipline de planification librement assumée.

Ces quelques lignes n'ont pas la prétention d'offrir un tableau exhaustif de ce qu'est l'Algérie d'aujourd'hui ni de l'ensemble de ses

perspectives. Nous nous sommes contenté de présenter sur deux points, mais combien importants, les défis lancés par le socialisme algérien. L'impression dominante est qu'un peu partout, dans des institutions diversifiées — les entreprises, le secteur agricole, les assemblées populaires de communes et de wilayas, les comités de quartier qui se mettent en place dans certaines villes — les masses populaires vont pouvoir faire l'apprentissage, pour reprendre l'expression de Larbi Youssef, « **de l'exercice du pouvoir** ». La décentralisation des décisions, au niveau de l'exécution, ne semble pas un leurre : c'est même, tout compte fait, une des conditions essentielles de leur bonne application.

incompétence et responsabilité

Les grandes orientations nationales restent cependant l'apanage du Conseil de la Révolution, même si cela se fait après une vaste discussion et une large circulation des projets, comme on nous l'a assuré. Tant que ces orientations d'ailleurs, restent celles définies par le congrès de la Summam du FLN en 1956 ou la charte de Tripoli des années 60, cela ne pose pas de problème majeur. Mais quand ces objectifs auront été atteints, quand le décollage économique aura assuré un revenu et une formation minimum à l'ensemble de la population ? Il faudra alors à nouveau corriger, adapter, modifier, parce que l'on n'apprend pas impunément au peuple à exercer un pouvoir qui, par définition, ne se partage pas.

C'est là le troisième défi, implicite, le troisième pari sur les capacités d'adaptation de l'Etat, de l'administration et du Parti. Une boutade permet de croire que c'est possible ; celle que Chérif Belkacem lançait un jour à un journaliste étranger s'étonnant du jeune âge et s'interrogeant sur les compétences des ministres algériens : « **après l'Indépendance, répondit-il, nous nous retrouvons avec deux sortes de gens ; des gens compétents dont on a fait des professeurs, des médecins, des ingénieurs ; et des gens incompetents dont on a fait des responsables** »...

J.F. M. ■



Le troisième défi...